

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49

N°197

En exercice : 49

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 SEPTEMBRE 2018

**L'AN deux mille dix huit, le 19 septembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 12 septembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AISSAOUI Djamila, ZAIRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Excusés :

Représentés par :

Madame Laurence GRARE  
Madame Danielle MARINO  
Madame Akoua Marie KOUAME  
Monsieur Eric PLEE  
Madame Alice FAGARD  
Monsieur Guillaume SANON  
Monsieur Abderrahim HAFIDI  
Monsieur Jean-Yves VANNIER  
Monsieur Arab ALI CHERIF

Madame Sandrine LE MOINE  
Monsieur Jean-Jacques KARMAN  
Monsieur Nourredine KADDOURI  
Monsieur Antoine WOHLGROTH  
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI  
Monsieur Sofienne KARROUMI  
Monsieur Pascal BEAUDET  
Madame Evelyne YONNET  
Monsieur Jean-François MONINO

---

Secrétaire de séance : Soizig NEDELEC

---

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction du Développement de l'Action Sociale et du CCAS/

**OBJET : Approbation de la convention cadre entre la Ville d'Aubervilliers et le Centre Communal d'Action Sociale d'Aubervilliers pour la période 2018/2020**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu les observations définitives de de la chambre régionale des Comptes d'Ile-de-France délibérées le 8 décembre 2016, portant notamment sur la formalisation de la mise à disposition du personnel communal ;

Vu le projet de convention cadre pour la période 2018/2020 présenté entre la Ville d'Aubervilliers et le C.C.A.S. ;

Considérant la nécessité de formaliser par convention les relations entre la Ville d'Aubervilliers et le C.C.A.S. pour la période 2018/2020.

Adoption à l'unanimité par 42 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet de convention cadre pour la période 2018/2020 entre la Ville d'Aubervilliers et le C.C.A.S ;

**AUTORISE** la Maire à signer au nom de la Commune ladite convention, ainsi que tout document y afférant.

Reçu en préfecture le : 21/09/18

Publié le : 21/09/18

Certifie exécutoire : 21/09/18

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Leila TLILI

